

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 506 du 22 mai 1939.

n° 506

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
22 mai 1939

Numéro JO  
n° 510 du 31/05/1939

Date du numéro  
31 mai 1939

### TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de trois mois à passer en France, avec usage des eaux de Royat, est accordé à M. Renon (René-François), trésorier-payeur de la Côte française des Somalis. Ce fonctionnaire, classé 1er catégorie B, qui voyage accompagné de sa femme et de sa fille, âgée de 19 ans, prendra passage en 1° classe sur le paquebot Porthos, de la Compagnie des Messageries Maritimes, attendu à Djibouti vers le 26 mai 1939, à destination de Marseille. La dépense est imputable au budget local de la Compagnie française des Somalis,

chapitre 14, article 1er, paragraphe 1er.